

Accompagnement conjoint ORS/IREPS pour les contrats locaux de santé //

Les enjeux de l'évaluation des CLS

Garnier Céline (ORS N-A) - Wiehn Arnaud (IREPS N-A)
Webinaire « évaluation » / 1^{er} juin 2023



Contexte

- ▶ **De nombreux contrats locaux de santé (CLS) qui arrivent à terme en 2023** (environ 30 sur l'ensemble de la Région NA)
 - ▶ **Des demandes aléatoires pour des conseils et des accompagnements à l'évaluation**
 - ▶ **La crise sanitaire a affecté la dynamique partenariale, l'évaluation peut contribuer à relancer la démarche**
- **Proposition conjointe ORS/IREPS pour soutenir des démarches d'évaluation harmonisées dans le cadre de la construction des prochains contrats**

Les principes généraux de l'accompagnement

La proposition de méthodes et outils

- Formaliser la volonté politique du Copil d'évaluer le CLS dont il a la charge
- S'appuyer sur les groupes projet des CLS (ARS et collectivité)
- Observer l'évolution du territoire
- Faire le bilan du CLS avec une partie quantitative et une partie qualitative
- Réaliser cette évaluation en lien direct avec l'élaboration du prochain contrat
- Adapter une méthodologie commune et garder de la souplesse « au cas par cas »
- Distinguer l'évaluation de la logique de contrat, de celle du plan d'actions
- Ne pas surcharger la coordination

Les activités réalisées (ORS et Ireps)

〃 Par étapes (3 à 6 mois) :

1. Evaluation du fonctionnement/processus via un questionnaire en ligne (ORS)
2. Evaluation du plan d'actions via les groupes de travail/axes (Ireps)
3. Mise à jour du portrait de territoire – Fiche indicateurs (ORS)
4. Recensement des nouvelles problématiques (Ireps)
5. Appui à l'organisation et l'animation d'un séminaire de travail (ORS et Ireps)
6. Accompagnement de la rédaction des priorités proposées au Copil (Ireps)

Les enseignements de l'évaluation des CLS à la portée des autres Projets Locaux de Santé

- ▶ Identifier la temporalité de ces PLS et les étapes d'évaluation
- ▶ Anticiper la durée et les moyens alloués à l'évaluation
- ▶ Constituer un groupe technique dédié à l'évaluation
- ▶ Reprendre les objectifs formels assignés aux Projets Locaux de Santé
- ▶ Dégager avec les partenaires les objectifs plus secondaires (informels)
- ▶ Ne pas ambitionner d'évaluer l'impact du PLS sur le niveau de santé de la population concernée
- ▶ Distinguer l'évaluation du fonctionnement (dont la coordination), des actions auprès des publics
- ▶ Profiter de l'évaluation pour favoriser l'acculturation sur des enjeux « clefs » (données probantes, etc) et la remobilisation des partenaires
- ▶ Valoriser l'évaluation au sein de dynamiques de diagnostic , de conventionnement, etc.

Contacts IREPS / ORS

IREPS N-A

Arnaud WIEHN

Chargé de projet et d'ingénierie en
éducation et promotion de la santé

Co-responsable de l'antenne
Gironde

a.wiehn@irepsna.org

05.56.33.34.10/13

ORS N-A

Céline GARNIER

Directrice d'études

c.garnier@ors-na.org

05.56.56.99.64